

FORMATION FORMATEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (FI FOR SST)

1. Objectif de la formation

Au sein de son entreprise ou d'un organisme de formation, le formateur en sauvetage secourisme du travail (SST) forme des salariés au SST, aussi bien dans le domaine du secours que de la prévention

2. Publics visés

Cette formation est ouverte à tout sauveteur secouriste du travail désireux de devenir formateur SST pour former des SST : au sein de sa propre entreprise, au sein d'entreprises clientes dans le cadre d'un organisme de formation.

Le sauveteur secouriste du travail qui souhaite devenir formateur SST doit :

- Etre titulaire du certificat SST valide ;
- Avoir validé des compétences de base en prévention des risques professionnels (autoformation en ligne).

3. Modes de formation

Formation en présentiel.

4. Techniques pédagogiques

Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets. Cette formation SST obligatoire (sauveteur secouriste du travail) est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.

5. Documents à remettre aux participants

A l'issue de la formation, un manuel du conforme aux textes en vigueur est remis aux participants.

6. Durée

Elle est d'une durée de 56 heures sur 2 semaines non consécutives.

7. Contenu de la formation

- Les enjeux de la prévention dans l'entreprise
- Répondre à la demande de formation SST des entreprises en tenant compte de ses spécificités
- S'appuyer sur le guide des données techniques pour mettre en œuvre une action de secours
- Accompagner et justifier la mise en place d'action de prévention
- Concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteur SST
- Animer une action de formation
- Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation
- S'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST

8. Evaluation de la formation

L'évaluation formative:

2 épreuves certificatives sont prévues :

- 1^{ère} épreuve : rédaction d'un projet de formation au sauvetage, Secourisme du Travail à destination des décideurs de l'entreprise, à la fin du module 1 ;
- 2^{ème} épreuve : mise en situation pédagogique du futur formateur SST suivie d'un échange avec l'évaluateur.

9. L'équipe pédagogique:

Les formateurs sont titulaires du certificat de compétences de « Formateur de Formateur Sauveteur Secouriste du Travail », à jour de formation continue.

Le taux d'encadrement est proportionnel au nombre d'apprenants. La session est organisée pour un effectif minimum de quatre apprenants pour un formateur et un maximum de huit.

10. Délai d'accès à la formation: prévoir 1 semaine maximum pour la prise en compte de l'inscription individuel et 1 mois pour une session intra entreprise suivant le calendrier des formations programmées.

11. Lieu de la formation: Les lieux de formations sont principalement des sites d'accueil de prestataire répondant aux conditions pédagogiques de la formation.

12. Règles élémentaires d'hygiène

L'UDSPJ respecte la réglementation concernant les produits de maquillage. Elle s'assure que la personne à maquiller ne présente pas d'allergie à ces produits et détient les justificatifs de leur conformité.

Les formateurs respectent les règles d'utilisation des mannequins et les procédures de nettoyage recommandées par le fabricant.